



COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS et OBLIGATIONS DES CLUBS

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie

BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : f francquembergue@yonne.fff.fr

PV14 St et Rég 4

PV téléphonique de la Commission Statuts et règlements et obligations des clubs du
29 juillet 2024

Président : M. Sabatier Patrick

Présents : Messieurs Montagne Alain et Trinquesse Jean-Louis

Début de la réunion : 14 h 00

Entente jeunes – saison 2024-2025

La commission prend note et valide les ententes jeunes :

Catégorie U7 :

- Serein AS / Chablis

Catégorie U11 :

- Serein AS / Chablis

Catégorie U13 D1 :

- Avallon / ECN (mail en date du 4 juillet, date limite d'engagement au 5 juillet)

Catégorie U18 D1 :

- Avallon / ECN (mail en date du 4 juillet, date limite d'engagement au 5 juillet)

Entente seniors – saison 2024-2025

La commission prend note et valide l'entente seniors :

Catégorie Féminine :

- Joigny / Appoigny

Fin de la réunion : 14 h 30.

Le Président
Sabatier Patrick

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale.
d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »